

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le 08072022



ID: 001-250102365-20220705-D2022032C-BF

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

N° D2022032

Objet: Décision modificative

n°1/2022

Nombre de membres				
En exercice	Votants			
37	24			
Pour	24			
Contre	0			
Abstention	0			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022

Convocation en date du 29 juin 2022, Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : André MOINGEON

Présents:

CA3B : Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE – Mireille MORNAY – Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean

Marc THEVENET

CCPA: Hélène BROUSSE - Bernard GUERS - André MOINGEON -

CCD: Gérard BRANCHY - Jean François JANNET

CCMP: Christine FRANCOIS

3CM : Jean Philippe FAVROT – Andrée RACCURT CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

HBA: Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET

Excusés ayant donnés procuration:

CA3B: Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX – Benjamin

RAQUIN pouvoir à Jean Luc ROUX

CCD: Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN

CCMP: Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

Excusés:

CA3B: Guy ANTOINET - Patrick BAVOUX - Bernard BIENVENU -

Patrick BOUVARD -

CCPA: Max ORSET - Paul VERNAY

CCMP: Claude CHARTON

3CM: Philippe GUILLOT- VIGNOT

CCV: Guy DUPUIT

Absents:

CCPA: Gilbert BOUCHON - Elisabeth LAROCHE - Frédéric

TOSEL -

CCD: Sonia PERI

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le



Monsieur Bernard PERRET, Vice-président finances indique :

En fonctionnement, des dépenses supplémentaires sont à prévoir :

- Sur le projet de chaufferie CSR (caractérisations plus nombreuses, analyses et études complémentaires) ,
- sur les charges de transport. Du fait du contexte politique et de la hausse du coût de l'énergie, des négociations ont eu lieu avec l'attributaire des accords-cadres de transport et ont donné lieu à la signature d'un protocole transactionnel,
- sur le chapitre 012 avec les recrutements de nouveaux agents sur le dernier quadrimestre et le remboursement de charges sociales de 2019 à l'URSSAF qui revient sur sa décision de dégrèvement.

La commission Prévention, en accord avec la commission Communication, propose en outre un transfert d'une partie du budget communication au budget prévention avec un soutien accru aux EPCI. En effet, la vacance du poste de chargé de communication pendant quelques mois ne permet pas la réalisation de tous les projets prévus.

En investissement, une augmentation des dépenses est également à prendre en compte avec :

- L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au Groupement Antéa / Opti CM / Lucas qui a pour conséquence une répartition des honoraires sur la durée totale du contrat différente de celle prévue initialement, l
- La poursuite du projet de chaufferie CSR qui nécessite l'inscription de l'opération au budget et l'affectation de crédits pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage,

Des ajustements entre certaines opérations sont également nécessaires.

Il y a lieu de procéder à la décision modificative 1/2022 telle que présentée dans le tableau cidessous. La section d'investissement est équilibrée par un virement de la section de fonctionnement. La décision modificative est déséquilibrée au niveau de la section de fonctionnement mais globalement la section de fonctionnement du BP 2022 reste excédentaire. Vu l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu la délibération n°2022017 du 29 mars 2022 du Comité syndical approuvant le budget primitif 2022

Fonctionnemen	t Dépenses			
Compte	Intitulé	BP 2022	DM 01/22	Nv Total
Chap 011	Charges à caractère général		-78 000	
611	Contrat de prestation de services	6 123 650	-76 700	6 046 950
617	Etudes et recherches	204 000	17 700	221 700
6226	Honoraires	109 000	4 000	113 000
6238	Divers	60 000	-23 000	37 000
Chap 012	Charges de personnel		+ 61 000	
64111	Rémunération des fonctionnaires	622 000	10 000	632 000
64131	Rémunération des contractuels	294 000	27 000	321 000
6451	Cotisation URSSAF	151 000	24 000	275 000
Chap 65	Autres charges de gestion courante		+23 000	
657358	Subv de fct versées aux autres grpt de collectivités	40 000	23 000	63 000
022	Dépenses imprévues	100 000	-100 000	0
023	Virement à la section d'investissement		409 095.85	
TOTAL DEPENSI	ES DE FONCTIONNEMENT		315 095.85	

Fonctionnement Recettes						
6419	Remb sur rémunération de personnel	30 000	26 000	56 000		
TOTAL RECET	TES DE FONCTIONNEMENT		26 000			

Reçu en préfecture le 08/07/2022

ffiché le

Berger Levfault

Investissement Dépenses ID: 001-250102365-20220705-D2022032C-BF Compte / opération Intitulé BP 2022 DM 01/22 Nv Total 3 147.00 108 Couverture casier 1 15 600.00 18 747.00 136 Couverture casier 3 22 500.00 6 646.00 29 146.00 150 Couverture casier 4 3 947.00 23 947.00 20 000.00 158 28 000.00 4 265.00 32 265.00 Couverture casier 5 156 Aménagement casier 6 1 868 982.20 16 993.80 1 885 976 144 **Exploitation casier 4** 154 423.58 50 000.00 204 423.58 157 182 500.00 | - 82 000.00 100 500.00 Exploitation casier 5 Création des bassins de stockage et pré 121 133 000.00 6 578.00 139 578.00 traitement lixiviat 12 902.00 135 Transfert composterie 67 000.00 79 902.00 160 Création alvéole AM2 Amiante 13 500.00 10 086.00 23 586.00 159 Raccordement élect nvx casiers 24 000.00 1 230.00 25 230.00 151 Réfection réseaux hydrauliques 58 000.00 23 488.00 81 488.00 152 Réfection plateforme de transit 33 000.00 22 271.00 55 271.00 Réfection anciens casiers (2001-2005-2009) 161 53 000.00 42 808.00 95 808.00 162 Travaux lagune 83 500.00 -47 594.00 35 906.00 148 Chaufferie CSR 430 000.00 430 000.00 0.00 2051 ONA -20 000.00 Logiciels 40 000.00 20 000.00 21534 ONA Hausse puissance eléc lagune 34 543.41 5 000.00 39 543.41 Autres installations, matériels et outillages 2158 ONA 354 450.89 115 139.00 469 589.89 techniques 2182 Matériel roulant 106 622.82 - 42 000.00 64 622.82 020 Dépenses imprévues 153 810.95 -153 810.95 0.00 TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 409 095.85

Investissement Recettes						
021	Virement de la section de fonctionnement	0	409 095.85	409 095.85		
TOTAL RECE	ITES D'INVESTISSEMENT		409 095.85			

Le Comité syndical, Ouï l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

AUTORISE le changement de nomenclature budgétaire et comptable **ADOPTE** la décision modificative n°1 de l'exercice 2022 telle que détaillée ci-dessus **AUTORISE** le Président à signer et intervenir.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

Le Président

Yves CRISTIN Président